

## FICHE DE RECHERCHE

### Les permis de construire

#### Définition

Le permis de construire est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance (construction nouvelle, extension notable de surface, modification de structure, travaux sur un monument historique, etc.).

#### Chronologie

Le permis de construire contemporain est créé en 1943, pour remplacer l'ensemble des autorisations partielles qui existaient auparavant. Il concerne dès lors toute commune, quelle que soit sa taille.

Depuis 2005, les procédures d'autorisation et de déclaration en matière d'urbanisme ont été simplifiées : ne subsistent que 3 permis (construire, aménager, démolir) et une déclaration préalable. Le plan intérieur des constructions n'est plus exigé et **ne fait donc en principe plus partie des pièces du dossier à partir de cette date** (simple déclaration de la surface envisagée).

#### Intérêt des documents

Le dossier de permis de construire constitue la seule source possible pour trouver un plan de bâtiment privé. Les plans de bâtiments publics (édifices religieux, prisons, hôpitaux, établissements scolaires, bâtiments militaires, etc.) peuvent également se trouver dans les archives de l'administration ou de la collectivité concernée.

#### Instruction et validation des documents

On distingue deux types de communes : celles dotées d'un document d'urbanisme (plan d'occupation des sols (POS) créé en 1967 et transformé en principe en plan local d'urbanisme (PLU) à partir de la loi SRU de 2000) et les autres, dotées au mieux d'une simple carte communale : elles relèvent alors du règlement national d'urbanisme (RNU).

Les communes dotées d'un document d'urbanisme instruisent et signent (= valident) en principe leurs permis. En pratique, jusqu'au transfert de l'administration du droit des sols aux établissements publics de coopération intercommunal (EPCI) le 1er juillet 2015, seulement 6 communes du Doubs, dotées d'un service compétent (service urbanisme), sont concernées : Audincourt, Baume-les-Dames, Besançon Montbéliard, Pontarlier, Valentigney.

L'État instruit les permis dans deux cas : pour les communes dépourvues d'un document d'urbanisme et pour certaines communes qui en sont dotées mais ne disposent pas de de service compétent.

L'État signe les permis dans deux cas : pour les communes dépourvues d'un document d'urbanisme et pour les dossiers concernant des bâtiments publics (par exemple les casernes, collèges, hôpitaux, etc.).

L'État vérifie la conformité de l'intégralité des demandes aux règles en vigueur (procédure appelée **contrôle de légalité**).

### **Où trouver un permis ?**

Il existe en principe deux collections : celle de la **commune**, quelle que soit sa situation au regard du Code de l'urbanisme (dotée ou dépourvue d'un document d'urbanisme) et celle de l'administration de **l'État** (direction départementale de l'Équipement puis direction départementale des Territoires à partir de 2010).

#### Collection communale

La collection communale, qui doit être **conservée en mairie**, est la plus complète. C'est toujours dans celle-ci qu'il faut commencer ses recherches.

#### **Attention :**

- 1) La plupart du temps, les collections de permis débutent à la fin des années 1960 (parfois plus tôt pour les grosses communes) : si la commune annonce une lacune postérieure, cela doit être signalé aux Archives départementales.
- 2) Les services d'archives constitués des plus grosses communes du Département (Besançon, Montbéliard, Pontarlier) ont souvent indexé finement les documents, permettant ainsi une recherche plus efficace pour le territoire qui les concerne.

#### Collection des services de l'État

La collection de l'État est **versée progressivement aux Archives départementales**. Aux Archives du Doubs, cette collection est formée de trois ensembles :

- pour les **années 1962 à 1968** et, en partie, pour **l'année 1982** : tous les permis de l'ensemble des communes du département.

**Attention** : dans les bordereaux de versements (= instruments de recherche) correspondants, les permis ne sont identifiés **ni par le nom de la commune ni par celui du demandeur** mais uniquement par leur numéro (attribué dans l'ordre de traitement des demandes) ; sans ce numéro, il est donc impossible de trouver un permis.

- **à partir de 1982** : l'ensemble des permis délivrés au nom de l'État [permis délivrés dans les communes n'ayant pas de plan d'occupation des sols (POS) ou de plan local d'urbanisme (PLU) ; permis délivrés pour des bâtiments publics, par

exemple les casernes, collèges, hôpitaux, etc.] ; l'ensemble des permis signés par la commune pour un échantillon de communes [2 communes environ par ancienne subdivision de la direction départementale de l'Équipement (DDE)] ; une sélection de permis des autres communes choisis en fonction de l'objet de l'autorisation (grands ensembles d'habitation, bâtiments publics, intérêt architectural ou technique particulier, situation en zone de risque ou à proximité d'une zone d'intérêt écologique ou patrimonial). Tous ces permis, versés au bout de 10 ans, sont classés par commune et par date et peuvent donc être aisément retrouvés. Les autres permis sont éliminés au bout de 10 ans.

- **à partir de 1982, également** : les permis de certaines communes instruisant leur permis mais dépourvues de service d'archives constitué, versés par le service chargé du contrôle de légalité au sein de la direction départementale de l'Équipement (cellule Affaires juridiques et contentieux) puis de la direction départementale des Territoires (cellule Contentieux général et contrôle de légalité).

## **Accéder aux documents**

### Communicabilité

Les permis de construire sont communicables sans délai et à toute personne qui en fait la demande.

### Mode d'accès

#### *Collection communale*

Prendre contact avec la mairie concernée ou le service d'archives municipales compétent.

#### *Collection des Archives départementales*

Permis pour 1962-1968 et 1982 : Voir les bordereaux de versement 191W, 1165 W, 1169 W, 1325 W, 1385 W et 1389 W, uniquement disponibles en salle de lecture.

Permis postérieurs à 1982 : bordereaux de versements disponibles sur notre portail de recherches

- permis versés par les subdivisions de la DDE (permis antérieurs à 2005) puis les implantations territoriales de la DDT (permis postérieurs à 2004) : [*État des fonds / W Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 / Équipement, transports et communications/ services déconcentrés*]
- permis versés au titre du contrôle de légalité : [*État des fonds / W Archives publiques postérieures au 10 juillet 1940 / Équipement, transports et communications/ Affaires juridiques et contentieux*]

Il faut donc d'abord déterminer si la commune était dotée d'un document d'urbanisme à la date du permis recherché (POS : à partir de 1967, PLU : à partir de 2000) puis consulter les bordereaux du service concerné.

## COMMUNES DONT LES PERMIS SONT CONSERVÉS

### Échantillon issu du contrôle de légalité ou de contentieux

Conservation des dossiers d’Arc-et-Senans et Les Fourgs pour la période 1984-1985 et Saint-Vit pour la période 1984-1994 (lacune : 1989), ces communes ayant instruit elles-mêmes leurs permis pendant cette période (avant de les confier de nouveau à l’État).

Conservation intégrale des dossiers des communes d’Audincourt (1984-2006), de Baume-les-Dames (1985-1997 et 2004-2006) et Valentigney (2005-2006), communes instruisant elles-mêmes leurs dossiers mais dépourvues de service d’archives municipales constitué.

À l’inverse, les dossiers des communes de Besançon, Pontarlier et Montbéliard, dotées d’un service d’archives, sont détruits.

### Échantillon par anciennes subdivisions ou implantations territoriales

#### *Période concernée*

Du début des années 1980 (date variable selon les subdivisions) à 2004 (1999 seulement pour les communes relevant de l’implantation territoriale de Besançon).

#### *Principe général*

Intégralité des permis des communes dépourvues de PLU et des permis de certaines communes qui en sont dotées, constituant un échantillon de deux communes par subdivision de la direction départementale de l’Équipement (DDE).

Sélection de permis des communes dotées d’un POS ou d’un PLU mais non retenues dans l’échantillon, choisis en fonction de l’objet de l’autorisation (grands ensembles d’habitation, bâtiments publics, intérêt architectural ou technique particulier, situation en zone de risque ou à proximité d’une zone d’intérêt écologique ou patrimonial). Ce tri peut être plus ou moins drastique (pour certaines communes, la quasi-totalité des permis sont même conservés).

#### *Liste des communes constituant l’échantillon*

Commune	Subdivision	Implantation territoriale
Amancey	Ornans	Besançon
Arc-et-Senans	Besançon-ouest / bureau de Quingey	Besançon
Avoudrey	Valdahon	Besançon
Bavans	Montbéliard	Montbéliard
Bélieu (Le)	Maîche-Morteau	Pontarlier
Chapelle-des-Bois	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Charquemont	Maîche-Morteau	Pontarlier
Combes (Les)	Maîche-Morteau	Pontarlier
Damprichard	Maîche-Morteau	Pontarlier

Frasne	Pontarlier / bureau de Levier	Pontarlier
Gilley	Maîche-Morteau	Pontarlier
Grand-Charmont	Montbéliard	Montbéliard
Grangettes (Les)	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Grosbois	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon
Hérimoncourt	Audincourt	Montbéliard
Labergement-Sainte-Marie	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
L'Isle-sur-le-Doubs	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon
Malbuisson	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Mandeure	Audincourt	Montbéliard
Marchaux	Besançon-est	Besançon
Mathay	Audincourt	Montbéliard
Métabief	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Montenois	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon
Montlebon	Maîche-Morteau	Pontarlier
Montperreux	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Pirey	Besançon-ouest / bureau de Franois	Besançon
Quingey	Besançon-ouest / bureau de Quingey	Besançon
Rougemont	L'Isle-sur-le-Doubs	Besançon
Roulans	Baume-les-Dames	Besançon
Saint-Point-Lac	Pontarlier / bureau de Pontarlier	Pontarlier
Saint-Vit	Besançon-ouest / bureau de Franois	Besançon
Saône	Besançon-est	Besançon
Sochaux	Montbéliard	Montbéliard
Vercel	Valdahon	Besançon
Vuillafans	Ornans	Besançon